Déclaration de M. Jean-Noël Barrot, ministre de l'Europe et des affaires étrangères, sur la dénonciation des crimes commis sous Bachar al-Assad et depuis le changement de régime en Syrie, à New York le 29 avril 2025.

2025-04-29

Il n'y a pas de paix sans la justice.

C'est pourquoi les crimes innommables et innombrables de Bachar al-Assad et de son régime sanguinaire ne peuvent rester impunis.

Il n'y a pas de justice sans la vérité.

Et c'est pourquoi malgré l'émotion, la nausée, l'effroi qui nous saisissent, il nous faut regarder avec les yeux grands ouverts les atrocités commises par ce régime contre le peuple syrien.

Justice.

Justice pour les 500.000 Syriens assassinés ; pour les 15.000 enfants tués ou blessés depuis la répression dans le sang de la révolution de 2011.

Justice pour les femmes, les enfants et les hommes asphyxiés par milliers au gaz sarin, ce poison utilisé à grande échelle par le régime contre son propre peuple.

Justice pour les victimes de détentions arbitraires, de violences sexuelles, de torture, de l'entreprise macabre du régime de Bachar Al-Assad.

Justice pour les Syriennes et les Syriens déplacés et massacrés à Alep, à Idlib, dans la Ghouta Orientale.

Justice pour le cortège d'ombres défigurées dans les cachots de la prison de Saidnaya, ce camp de torture, cet abattoir humain conçu pour l'extermination.

Justice pour les victimes de l'abjecte compresseur. Le compresseur, Monsieur le Président, cet instrument de mort que j'ai vu de mes yeux et dont jamais le souvenir ne me quittera. Cette machine industrielle conçue pour briser et comprimer les corps à défaut de pouvoir vaincre les esprits. Rien de tout cela n'aura suffi à éteindre la flamme de la résistance syrienne qui aura eu raison de ces bourreaux, mais rien de tout cela ne doit rester impuni.

Personne ne peut non plus oublier les crimes commis par le terrorisme islamiste de Daech. Je pense aux attaques terroristes perpétrées en Syrie et hors de Syrie. Je pense aux victimes des attentats du 13 novembre 2015 à Paris, de Nice, de Saint-Etienne-du-Rouvray. Je pense aux décapitations en place publique, à la persécution des minorités, à la tentative de génocide du peuple yézidi, à la pratique infâme de l'esclavage sexuel.

Monsieur le Président,

C'est pour que jamais ne se produisent de telles tragédies que la Charte des Nations unies a été écrite, et que notre organisation a été créée il y a 80 ans. Et le rapport que nous avons sous les yeux est sans appel. Voici les preuves accablantes que le régime de Bachar al-Assad est responsable de crimes contre l'Humanité.

Il n'y a pas de paix sans la justice, ni de justice sans la vérité.

C'est pour cela que nous sommes réunis aujourd'hui.

Pour soutenir les mécanismes, comme le mécanisme international, impartial et indépendant (IIIM), qui permettent de collecter et de conserver les preuves.

Ce sont ces preuves qui ont permis la condamnation, le 24 mai 2024, par la Cour d'Assise de Paris, de trois hauts fonctionnaires syriens à la réclusion criminelle à perpétuité pour complicité de crimes contre l'Humanité et de crimes de guerre. Ce sont ces preuves qui alimentent aujourd'hui 40 enquêtes en France.

Comme elle s'y est engagée lors de la conférence du 13 février dernier, la France apportera tout son appui à une transition politique qui permette au peuple syrien de vivre en paix et en liberté.

Mais la lutte contre l'impunité ne s'arrête pas aux atrocités du régime de Bachar al-Assad. Les autorités syriennes de transition doivent elles aussi s'engager pour la justice, comme elles le font avec le mécanisme et avec l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC).

Les exactions commises sur la côte syrienne au mois de mars ont fait près d'un millier de victimes civiles, le plus souvent assassinées du fait de leur seule confession. Ces massacres, que nous avons condamnés avec la plus grande fermeté, doivent être punis de façon implacable, comme l'ont promis les autorités syriennes. La Syrie nouvelle ne peut ouvrir ce nouveau chapitre de son histoire sur une première page tâchée de sang.

La France restera engagée pour qu'en Syrie comme partout ailleurs où des crimes atroces sont commis, justice soit rendue. C'est la condition nécessaire du redressement moral, du redressement spirituel d'un pays qui s'est libéré de ses chaînes et qui aspire à un avenir

meilleur. Pour que cet espoir encore fragile devienne réalité, comme elle l'a fait fidèlement depuis 2011, la France se tiendra aux côtés des Syriennes et des Syriens.

Pour la vérité, pour la justice et pour la paix.

Je vous remercie.

Source https://www.diplomatie.gouv.fr, le 5 mai 2025

Source : https://www.vie-publique.fr/discours/298427-jean-noel-barrot-29042025-syrie